

En Île-de-France, une commune sur deux est rurale contre neuf sur dix en province

Insee Flash Île-de-France • n° 57 • Avril 2021

L'Île-de-France est la région la moins rurale de France métropolitaine. Seuls 5 % de ses habitants vivent dans une commune rurale, soit six fois moins qu'au niveau national. Pourtant, la moitié des 1 300 communes de la région sont rurales, en grande majorité sous une forte influence du pôle de Paris. Dans les communes rurales, la population est en moyenne plus âgée que dans les communes urbaines et les couples avec enfant(s) sont plus nombreux. Les communes rurales gagnent des habitants grâce aux migrations internes à l'Île-de-France, en provenance des espaces urbains.

En Île-de-France, 671 communes sont définies comme étant rurales ► **Pour comprendre**, soit plus de la moitié de l'ensemble des communes franciliennes (53 %, contre 88 % en France métropolitaine). Ces communes rurales occupent 59 % du territoire régional. Toutes sont sous l'influence de l'aire d'attraction de Paris et même, pour plus de huit communes sur dix, sous forte influence. L'Île-de-France est la seule région métropolitaine à ne compter aucune commune rurale autonome.

Les communes rurales franciliennes sont toutes localisées en grande couronne et, pour près des trois quarts, en Seine-et-Marne ► **figure 1**. Par construction, plus les communes rurales sont éloignées du pôle urbain de Paris, moins elles sont sous son influence. Ainsi, les communes sous forte influence se situent à une distance médiane de la capitale de 62 km et celles sous faible influence à 94 km.

552 000 personnes vivent dans des communes rurales franciliennes

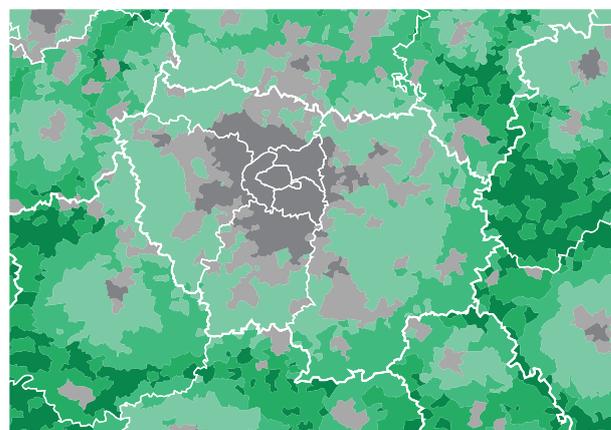
En 2017, 552 000 Franciliens habitent dans une commune rurale, soit seulement 5 % de la population totale (contre 33 % en France métropolitaine). Ainsi, l'Île-de-France est la moins rurale des régions métropolitaines, au dernier rang derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (15 %).

Les Franciliens habitant en zone rurale vivent majoritairement dans des communes sous forte influence du pôle de Paris (85 %). Ces communes comptent en moyenne 900 habitants. Les communes où l'influence du pôle de Paris s'exerce plus faiblement comptent en moyenne 600 habitants et sont presque toutes situées en Seine-et-Marne. Soppes-sur-Loing est la plus peuplée de l'Île-de-France avec 5 400 habitants. À l'opposé, avec 26 habitants, Montenils est la moins peuplée. Ces deux communes sont situées aux franges de la Seine-et-Marne, département où les habitants rencontrent le plus de difficultés d'accès aux équipements, notamment en matière de santé.

Davantage de familles et une population en moyenne plus âgée dans le territoire rural

Le profil des habitants des communes rurales franciliennes diffère légèrement de celui des communes urbaines. Ainsi, en Île-de-France, les couples sont surreprésentés dans les espaces ruraux. Ce constat vaut notamment pour les couples avec enfant(s) qui représentent 55 % des ménages contre 48 % pour l'ensemble de la région. En revanche, les personnes seules y sont sous-représentées, celles-ci vivent davantage dans les espaces urbains denses.

► 1. Répartition des communes franciliennes par catégorie d'espaces



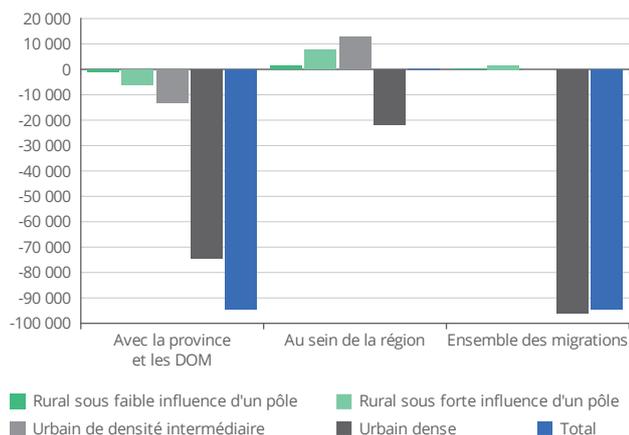
Catégories d'espaces

 Urbain dense	 Rural sous faible influence d'un pôle
 Urbain de densité intermédiaire	 Rural autonome peu dense
 Rural sous forte influence d'un pôle	 Rural autonome très peu dense

Lecture : les espaces ruraux sous faible influence d'un pôle se situent aux franges sud et est de la Seine-et-Marne.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

► 2. Solde des migrations résidentielles entre 2016 et 2017 par catégorie d'espaces en Île-de-France



Lecture : entre 2016 et 2017, dans les espaces ruraux sous forte influence, le solde des échanges migratoires avec la province et les DOM (arrivées - départs) est déficitaire (- 6 071 habitants) et celui des échanges au sein de la région est excédentaire (+ 7 651 habitants).

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Les personnes âgées de 40 à 64 ans sont surreprésentées au sein de la population rurale francilienne. Il en est de même, dans une moindre mesure, pour les personnes âgées de 65 ans ou plus. Toutefois, en Île-de-France, la part des 65 ans ou plus reste inférieure dans le territoire rural à celle de la province (16 % contre 22 %). Les jeunes de moins de 15 ans sont, eux aussi, légèrement plus présents dans les communes rurales, notamment dans celles sous forte influence de Paris qui concentrent davantage de familles. En revanche, les personnes âgées de 25 à 39 ans vivent davantage dans les espaces urbains denses et leur part diminue au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. L'offre d'emploi et d'enseignement supérieur, plus importante dans le centre de la région, favorise l'installation temporaire ou durable des étudiants et jeunes actifs dans ces espaces urbains denses.

Les actifs résidant dans des espaces ruraux occupent plus souvent des emplois de professions intermédiaires et d'employés. Les cadres, à l'inverse, y sont nettement sous-représentés : seuls 19 % des actifs ruraux sont cadres contre 31 % pour l'ensemble de la région (respectivement 11 % contre 15 % en province). La part des cadres est encore plus basse dans les communes rurales sous faible influence (12 %).

Les espaces ruraux gagnent de nouveaux habitants

Du fait de toutes les migrations résidentielles (au sein ou en dehors de la région), les communes rurales ont gagné au total près de 2 000 habitants entre 2016 et 2017 ► **figure 2**. Le solde des échanges migratoires (différence entre les entrées et les sorties d'un territoire) diffère selon les cas.

Les migrations résidentielles effectuées au sein de la région n'entraînent une baisse de la population que dans les espaces urbains denses. Les espaces ruraux, notamment ceux sous forte influence du pôle urbain de Paris, gagnent des habitants à la recherche sans doute de meilleures conditions de logement avec un coût du foncier moins élevé. D'une part, 24 600 personnes ont quitté les espaces urbains pour s'installer dans une commune

rurale. D'autre part, 15 600 personnes ont quitté des communes rurales pour des communes urbaines.

Les départs de la région étant plus nombreux que les entrées, les migrations résidentielles extérieures sont déficitaires en Île-de-France, même dans les communes rurales. Entre 2016 et 2017, 5 400 provinciaux ont emménagé dans les espaces ruraux franciliens alors que 12 500 Franciliens de ces mêmes espaces les ont quittés. Parmi ces derniers, les habitants des espaces sous faible influence urbaine déménagent pour s'installer principalement dans le même type d'espace en province (60 %). Quant à ceux qui quittent les espaces sous forte influence urbaine, leur préférence pour les espaces ruraux est moins marquée (autant d'arrivées dans les espaces urbains).

Les mobilités résidentielles varient notamment selon l'âge. Les personnes âgées de 25 à 39 ans sont plus nombreuses à s'installer dans les espaces ruraux (notamment ceux sous forte influence de Paris) qu'à en partir. En revanche, les jeunes de 15 à 24 ans sont plus nombreux à quitter les espaces ruraux et urbains de densité intermédiaire qu'à s'y installer. Ces jeunes s'installent dans un pôle urbain afin probablement de poursuivre leurs études ou occuper un premier emploi. Enfin, que les communes soient rurales ou non, les Franciliens âgés de plus de 65 ans quittent plus souvent la région qu'ils n'y emménagent. Pour certains d'entre eux, cela correspond probablement à un souhait de retrouver leur région d'origine ou de se rapprocher du littoral. ●

Marie Acs, Nadia Boussad (Insee)

► Pour comprendre

Jusqu'en 2020, l'Insee définissait les territoires ruraux comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine, cette dernière étant caractérisée par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti, censée caractériser les « villes ». Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017. La définition proposée ici rompt avec la précédente approche centrée sur la ville.

Cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Il faut y associer des critères de type fonctionnel, notamment le degré d'influence d'un pôle d'emploi. Quatre catégories d'espaces ruraux se dessinent, des communes rurales très peu denses hors influence d'un pôle aux communes rurales sous forte influence d'un pôle. Cette approche permet de définir statistiquement un continuum allant des espaces les plus isolés et peu peuplés jusqu'aux espaces ruraux les plus urbanisés.

Les **distances** sont calculées à l'aide du distancier Métrix (MESure des TRajets Inter-Communes) qui est un outil conçu en interne à l'Insee permettant de calculer des distances et des temps de parcours en voiture d'une commune à une autre.

► Pour en savoir plus

- **D'Alessandro C., Levy D., Regnier T.**, « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », *Insee Références La France et ses territoires*, avril 2021.
- **Abboudi M.-C., Castagnès P., Deheeger S., Plana S., Signoles A., Tartinville S., Touahir M.**, « Seine-et-Marne : le vieillissement de la population accentuerait l'inégalité des accès aux équipements », *Insee Analyses Île-de-France* n° 133, avril 2021.
- **Castagnès P., Deheeger S., Deleaz Y., Fauret C., Ferré T., Plana S., Signoles A., Tartinville S.**, « La Seine-et-Marne : un département résidentiel et contrasté », *Insee Analyses Île-de-France* n° 106, octobre 2019.

